

Principales raisons d'investir

- Le Fonds offre une exposition considérable aux actions mondiales, en accordant une importance particulière à l'innovation afin de repérer des sociétés qui démontrent des qualités exceptionnelles quant à la conception et au développement de produits et au leadership d'entreprise.
- Utilisation comme portefeuille de base permettant de participer au potentiel de croissance des actions mondiales.

Objectif d'investissement


L'objectif de l'OPC est d'obtenir une croissance du capital supérieure à la moyenne en investissant principalement dans des actions de sociétés situées partout dans le monde qui sont dotées d'un potentiel de croissance supérieur à la moyenne.

Stratégie de placement

Le gestionnaire de portefeuilles a recours à une méthode ascendante axée sur la croissance du bénéfice. Il examine les produits d'exploitation, le bénéfice, la rentabilité, la qualité des résultats et le potentiel de croissance de la société ciblée ainsi que la vigueur du secteur et du pays. Le gestionnaire de portefeuilles choisit les sociétés en se fondant particulièrement sur les critères suivants :

- croissance accélérée du chiffre d'affaires et du bénéfice;
- fort mouvement à la hausse du bénéfice et résultats positifs inattendus;
- grande qualité des résultats;
- facteurs techniques, comme la vigueur relative du titre, le soutien des prix et le volume de négociation.

La répartition par secteur et par pays est habituellement effectuée en fonction de l'endroit où le gestionnaire de portefeuilles trouve les meilleures occasions de placement.

Cote globale attribuée par Morningstar ^{TM1}	★★★★★
Catégorie Morningstar	Actions mondiales
Date de début du rendement (DDR)	21 février 1996
Actif net global du fonds	5 520,8 million(s) \$
RFG ²	2,58 %
Ratio des frais d'opération	0,04 %
Profil de risque	
Indice de référence	Indice MSCI Monde (tous pays)

¹ Comparaison avec 1 548 fonds dans la catégorie Actions mondiales en date du 30 avril 2025

Codes du fonds

Série	\$CAN	\$US
OPC	795	495
F	808	708
Q	1257	
W	1451	

Distributions (Série OPC)

	2024	2023	2022
Montant \$/part	S.O.	S.O.	S.O.
Fréquence annuelle ³			

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

Tranches de frais de gestion

	100 k\$- 250 k\$	250 k\$- 500 k\$	500 k\$- 1 M\$	1 M\$- 3 M\$	>3 M\$
Série Q	0,90	0,85	0,80	0,775	0,75
Série W	0,80	0,75	0,70	0,675	0,65

 **FUNDGRADE A+®**
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2024

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

² RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

³ Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Rendements composés nets (\$CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR [†]
Fonds	-0,3	-11,1	1,8	-4,1	18,9	16,4	12,5	15,6	13,9	8,2
Classement par quartile Morningstar*	1	4	1	2	1	1	1	1	1	-
Nombre de fonds dans la catégorie	1 884	1 872	1 864	1 870	1 799	1 675	1 548	1 289	669	-

[†] Depuis la date de début du rendement le 21 février 1996. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	36,6	7,7	-10,3	15,8	40,3	19,8	2,7	27,6	2,7	23,4
Classement par quartile Morningstar*	1	4	2	3	1	2	1	1	3	1
Nombre de fonds dans la catégorie	1 785	1 920	1 918	1 857	2 041	2 086	1 721	1 525	1 334	1 302

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

*La catégorie d'actif Actions mondiales au 30 avril 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois.

Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 30 avril 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Actions mondiales. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 39

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
Boston Scientific Corp.	États-Unis	Soins de santé	5,29 %
Intuitive Surgical Inc.	États-Unis	Soins de santé	4,52 %
Chesapeake Energy Corp.	États-Unis	Énergie	4,37 %
Spotify Technology SA	Suède	Services de communication	4,31 %
Siemens Energy AG	Allemagne	Biens industriels	4,21 %
Tencent Holdings Ltd.	Chine	Services de communication	3,65 %
NVIDIA Corp.	États-Unis	Technologies de l'information	3,49 %
CRH PLC	Royaume-Uni	Matériels	3,29 %
LPL Financial Holdings Inc.	États-Unis	Finance	3,19 %
Meta Platforms Inc.	États-Unis	Services de communication	3,14 %
Total			39,5 %

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Part (de gestion) active	85,9 %
Cours-bénéfice	32,4
Croissance des ventes prévue	8,9 %
Croissance des bénéfiques prévue	29,2 %
Ratio cours-bénéfice prévu	24,3
Rendement des capitaux propres	15,2 %
Rotation	61,3 %
Capitalisation boursière moyenne pondérée (milliards \$)	515,3

Répartition sectorielle

	Portefeuille
Services de communication	16,9 %
Finance	15,2 %
Consommation discrétionnaire	12,9 %
Soins de santé	12,6 %
Biens industriels	10,7 %
Technologies de l'information	9,8 %
Énergie	5,9 %
Matériels	5,0 %
Consommation de base	4,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,6 %

Répartition géographique*

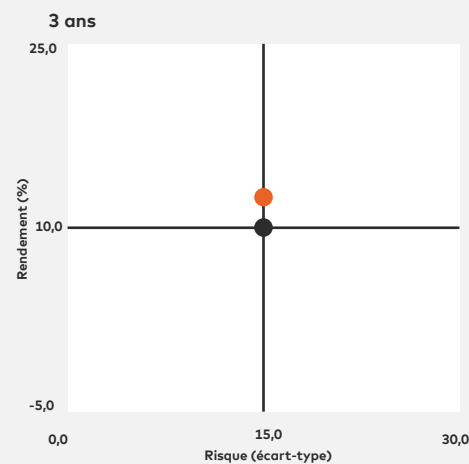
	Portefeuille
Amérique du Nord	61,5 %
Europe	25,6 %
Bassin du Pacifique	9,6 %
Amérique latine	3,2 %

Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	15,0 %	14,4 %
Ratio de Sharpe	0,56	0,91
Bêta	1,10	1,07
Indicateur de déviation	7,7 %	7,6 %
Ratio d'encaissement des hausses	106,3 %	117,0 %
Ratio d'encaissement des baisses	113,6 %	101,9 %

Catégorie Actions mondiales de Morningstar [^]	3 ans	5 ans
Écart-type	13,0 %	12,7 %
Ratio de Sharpe	0,50	0,66
Bêta	0,98	0,98

Risque c. rendement



- Fonds Sélect mondial AGF
- Fonds de la catégorie Actions mondiales de Morningstar[^]

* Ces données ne comprennent pas les transactions en espèces.

[^] Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Équipe de gestion des investissements

L'équipe des investissements recherche des sociétés qui se démarquent en affichant une forte croissance dans chaque cycle d'investissement. Les membres de cette équipe reprennent tout à zéro tous les jours, en procédant à une analyse objective des titres en portefeuille. L'équipe doit être disposée à acheter chaque titre chaque jour, sinon elle les vend. Cette approche permet à l'équipe de demeurer objective lorsqu'elle tente d'identifier des leaders du marché de demain.

Gestionnaires de portefeuille



Mike Archibald, CFA®, CMT, CAIA

Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2007
- Membre d'AGF depuis 2015



Regina Chi, CFA®

Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 1994
- Membre d'AGF depuis 2017



Auritro Kundu, MBA

Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2012
- Membre d'AGF depuis 2015

Équipe des investissements/Ressources



Izabela Siwoski Uliana, LL.B. (spécialisé), CIM

Spécialiste des portefeuilles multicatégories
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2006
- Membre d'AGF depuis 2022



Wai Tong, MBA, ing., CFA®

Analyste principal
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2000
- Membre d'AGF depuis 2006

Équipe des analystes des actions

Abhishek Ashok, M.A., MFE, CFA®

Consommation de base

Rasib Bhanji, MBA, CFA®

Institutions financières non bancaires

Ling Han, M.Sc., MBA, CFA®

Produits chimiques, soins de santé

Grace Huang, MBA, CFA®

Technologies de l'information, services de communication

Marko Kais, CFA®

Banques mondiales

John Kratochwil, MBA, ing.

Matériels (sauf produits chimiques), immobilier

Henry Kwok, MBA

Consommation discrétionnaire

Lazar Naiker

Biens industriels

Pulkit Sabharwal, MBA

Énergie

Wyeth Wright, CFA®

Logiciels

Lillian Zhang, MBA, CFA®

Services de télécommunication, services aux collectivités

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Renseignements importants

Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni diffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata. Le Fonds Sélect mondial AGF a remporté un prix dans la catégorie « Actions mondiales » du Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC), parmi 306 fonds. La période d'évaluation de FundGrade A+ a débuté le 31 décembre 2014, pour se terminer le 31 décembre 2024.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Renseignements importants

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 \$ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 \$ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 12 mai 2025.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encaissement des hausses

Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.